

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

George Weston Limitée présente ses résultats pour le quatrième trimestre de 2023 et l'exercice 2023; le chiffre d'affaires annuel atteint le cap de 60 milliards de dollars et les flux de trésorerie disponibles du siège social augmentent à 1,3 milliard de dollars.

Toronto, Ontario, le 28 février 2024 George Weston Limitée (TSX : WN) (« GWL » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats consolidés non audités pour les 12 semaines closes le 31 décembre 2023²⁾.

Le Rapport annuel de 2023 de GWL comprend les états financiers consolidés annuels audités et le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Le Rapport annuel de 2023 de GWL a été déposé sur SEDAR+ et est disponible à www.sedarplus.ca ainsi que sous l'onglet « Centre des investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse www.weston.ca.

« Les sociétés d'exploitation de George Weston Limitée ont enregistré des résultats solides et constants tant sur le plan opérationnel que financier, au quatrième trimestre de 2023, a déclaré Galen G. Weston, Président du Conseil et chef de la direction de George Weston Limitée. Nos entreprises chefs de file sur le marché continuent de servir efficacement leurs clients et leurs locataires, positionnant ainsi notre groupe de compagnies de façon à ce qu'il puisse créer davantage de valeur. »

À nouveau ce trimestre, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») a enregistré de solides résultats sur les plans opérationnel et financier, alors qu'elle a su maintenir le cap sur l'excellence en matière de vente au détail. La proposition de valeur de Loblaw, ses marques contrôlées et ses offres personnalisées PC Optimum^{MC} n'ont cessé de trouver écho auprès des clients en quête de qualité et de valeur, ce qui s'est traduit par une hausse de l'achalandage et une croissance soutenue des parts de marché dans le secteur de l'alimentation au détail. Une fois de plus, Loblaw a enregistré un taux d'inflation interne du prix des denrées inférieur à l'IPC du secteur de l'alimentation au Canada pour le trimestre, ce qui témoigne de l'impact de ses investissements soutenus en matière de valeur. En outre, Loblaw a ouvert huit magasins à escompte Maxi et No Frills au quatrième trimestre. Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail a reflété la vigueur soutenue des ventes de produits de beauté offerts à l'avant du magasin, ainsi que les fortes ventes de produits contre la toux et le rhume. Les Canadiens ont réagi très favorablement à la commodité et à la qualité des soins prodigués au sein des 74 emplacements de soins cliniques en pharmacie inaugurés par Loblaw, ce qui s'est traduit par une forte croissance des nouveaux services de santé offerts par des pharmaciens. L'excellence sur le plan opérationnel constatée dans l'ensemble des activités de Loblaw a favorisé la croissance du chiffre d'affaires, permis l'obtention d'améliorations successives au niveau de la réduction des pertes et assuré le maintien d'une gestion rigoureuse des coûts, ce qui a contribué à l'augmentation du bénéfice. Forte de sa stratégie, de ses actifs inégalés et de son équipe dévouée, Loblaw est bien positionnée pour répondre aux besoins des Canadiens aujourd'hui et dans les années à venir.

Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») a enregistré une solide performance sur les plans financier et opérationnel au cours du trimestre, ce qui témoigne de la force et de la résilience de son portefeuille de magasins d'alimentation et de commerces de détail de première nécessité, ainsi que de la vigueur de la demande pour ses actifs industriels bien situés. En 2023, Propriétés de Choix a continué de mettre en œuvre ses priorités stratégiques, en rehaussant une fois de plus la qualité de son portefeuille grâce à la réalisation de transactions immobilières d'une valeur de plus de 600 millions de dollars et à l'exécution de projets d'aménagement d'une valeur dépassant 425 millions de dollars, ce qui a permis d'ajouter à son portefeuille une superficie additionnelle de commerces de détail et d'espace industriel de 1,8 million de pieds carrés ainsi qu'un nouvel immeuble résidentiel construit spécifiquement pour la location. Grâce à des flux de trésorerie stables et croissants, ainsi qu'à une solide position financière, Propriétés de Choix a annoncé une hausse supplémentaire des distributions annuelles pour ses porteurs de parts.

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, à savoir Loblaw et Propriétés de Choix, qui sont toutes deux des entités cotées en bourse. Par conséquent, les états financiers de la société rendent compte de la consolidation de Loblaw et de Propriétés de Choix, qui a également une incidence sur ceux-ci. La consolidation de ces entités dans les états financiers de la société reflète l'incidence des éliminations, des ajustements intersectoriels et des autres

ajustements de consolidation qui peuvent avoir une incidence positive ou négative sur les résultats consolidés de la société. En outre, la trésorerie et les placements à court terme, et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont reflétés dans le secteur « Siège social de GWL ». Pour aider nos investisseurs et les parties prenantes à comprendre les états financiers de la société et l'incidence de la consolidation, la société présente ses résultats en distinguant le secteur Loblaw, le secteur Propriétés de Choix, l'incidence de la consolidation de Loblaw et de Propriétés de Choix et, enfin, le siège social de GWL.

Les résultats de la société tiennent compte de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations considérables du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Les résultats de la société subissent l'incidence des fluctuations du cours de marché des parts de fiducie de Propriétés de Choix du fait que les parts de fiducie détenues par les porteurs de parts autres que la société sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société. Les résultats financiers de la société sont touchés positivement lorsque le cours des parts de fiducie diminue et négativement lorsque le cours des parts de fiducie augmente.

FAITS SAILLANTS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2023

- Les produits se sont établis à 14 700 millions de dollars, en hausse de 558 millions de dollars, ou 3,9 %.
- Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ s'est élevé à 1 694 millions de dollars, en hausse de 104 millions de dollars, ou 6,5 %.
- Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ lié aux sociétés d'exploitation cotées en bourse¹⁾ s'est chiffré à 1 705 millions de dollars, en hausse de 123 millions de dollars, ou 7,8 %.
- La perte nette disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société liée aux activités poursuivies s'est établie à 38 millions de dollars (0,30 \$ par action ordinaire), une amélioration de 76 millions de dollars (0,53 \$ par action ordinaire), ou 66,7 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 342 millions de dollars, en baisse de 27 millions de dollars, ou 7,3 %, en raison de l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur sur les autres placements et d'une augmentation de la charge d'impôt sur le résultat.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 2,51 \$, en baisse de 0,08 \$ par action ordinaire, ou 3,1 %.
- L'apport des sociétés d'exploitation cotées en bourse¹⁾ au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 378 millions de dollars, en hausse de 18 millions de dollars, ou 5,0 %.
- La société a racheté aux fins d'annulation 1,1 million d'actions ordinaires à un coût de 165 millions de dollars.
- Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL se sont établis à 413 millions de dollars, en hausse de 212 millions de dollars, ou 105,5 %.

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2023

- Les produits se sont établis à 60 124 millions de dollars, en hausse de 3 076 millions de dollars, ou 5,4 %.
- Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ s'est élevé à 6 953 millions de dollars, en hausse de 402 millions de dollars, ou 6,1 %.
- Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ lié aux sociétés d'exploitation cotées en bourse¹⁾ s'est chiffré à 7 000 millions de dollars, en hausse de 433 millions de dollars, ou 6,6 %.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies s'est établi à 1 496 millions de dollars (10,75 \$ par action ordinaire), en baisse de 282 millions de dollars (1,45 \$ par action ordinaire), ou 15,9 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 1 467 millions de dollars, en hausse de 35 millions de dollars, ou 2,4 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 10,54 \$, en hausse de 0,73 \$ par action ordinaire, ou 7,4 %.
- L'apport des sociétés d'exploitation cotées en bourse¹⁾ au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 1 614 millions de dollars, en hausse de 88 millions de dollars, ou 5,8 %.
- La société a racheté aux fins d'annulation 6,3 millions d'actions ordinaires à un coût de 1 001 millions de dollars.
- Les dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires de la société se sont établis à 381 millions de dollars, en hausse de 14 millions de dollars, ou 3,8 %.
- Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL se sont établis à 1 283 millions de dollars, en hausse de 390 millions de dollars, ou 43,7 %.

i) Les sociétés d'exploitation cotées en bourse représentent l'apport à la performance financière de la société provenant de la participation lui donnant le contrôle qu'elle détient dans Loblaw et Propriétés de Choix, qui sont toutes deux des entités cotées en bourse, compte tenu de l'incidence de la consolidation. L'incidence de la consolidation comprend les éliminations, les ajustements intersectoriels et d'autres ajustements de consolidation. Se reporter à la rubrique « Résultats des secteurs d'exploitation à présenter » du présent communiqué de presse pour de plus amples renseignements.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Sauf indication contraire, toute l'information financière représente les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	Trimestres clos les				Exercices clos les			
	31 déc. 2023	31 déc. 2022	Variation (en \$)	Variation (en %)	31 déc. 2023	31 déc. 2022	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	14 700 \$	14 142 \$	558 \$	3,9 %	60 124 \$	57 048 \$	3 076 \$	5,4 %
Résultat d'exploitation	1 076 \$	1 264 \$	(188) \$	(14,9) %	4 363 \$	4 553 \$	(190) \$	(4,2) %
BAIIA ajusté ⁱ⁾ découlant de ce qui suit :								
Loblaw	1 631 \$	1 491 \$	140 \$	9,4 %	6 639 \$	6 173 \$	466 \$	7,5 %
Propriétés de Choix	238 \$	223 \$	15 \$	6,7 %	940 \$	897 \$	43 \$	4,8 %
Incidence de la consolidation	(164) \$	(132) \$	(32) \$	(24,2) %	(579) \$	(503) \$	(76) \$	(15,1) %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	1 705 \$	1 582 \$	123 \$	7,8 %	7 000 \$	6 567 \$	433 \$	6,6 %
Siège social de GWL	(11) \$	8 \$	(19) \$	(237,5) %	(47) \$	(16) \$	(31) \$	(193,8) %
Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	1 694 \$	1 590 \$	104 \$	6,5 %	6 953 \$	6 551 \$	402 \$	6,1 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ⁱ⁾	11,5 %	11,2 %			11,6 %	11,5 %		
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	(28) \$	(104) \$	76 \$	73,1 %	1 540 \$	1 822 \$	(282) \$	(15,5) %
Loblaw ^{j)}	285 \$	279 \$	6 \$	2,2 %	1 102 \$	1 007 \$	95 \$	9,4 %
Propriétés de Choix	(445) \$	(579) \$	134 \$	23,1 %	797 \$	744 \$	53 \$	7,1 %
Incidence de la consolidation	142 \$	180 \$	(38) \$	(21,1) %	(248) \$	127 \$	(375) \$	(295,3) %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	(18) \$	(120) \$	102 \$	85,0 %	1 651 \$	1 878 \$	(227) \$	(12,1) %
Siège social de GWL	(20) \$	6 \$	(26) \$	(433,3) %	(155) \$	(100) \$	(55) \$	(55,0) %
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	(38) \$	(114) \$	76 \$	66,7 %	1 496 \$	1 778 \$	(282) \$	(15,9) %
Activités abandonnées ⁱⁱ⁾	– \$	– \$	– \$	– %	– \$	(6) \$	6 \$	100,0 %
(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	(38) \$	(114) \$	76 \$	66,7 %	1 496 \$	1 772 \$	(276) \$	(15,6) %
(Perte nette) bénéfice net dilué(e) par action ordinaire (en dollars)	(0,30) \$	(0,83) \$	0,53 \$	63,9 %	10,75 \$	12,16 \$	(1,41) \$	(11,6) %
Activités poursuivies	(0,30) \$	(0,83) \$	0,53 \$	63,9 %	10,75 \$	12,20 \$	(1,45) \$	(11,9) %
Activités abandonnées ⁱⁱ⁾	– \$	– \$	– \$	– %	– \$	(0,04) \$	0,04 \$	100,0 %
Loblaw ^{j)}	332 \$	304 \$	28 \$	9,2 %	1 309 \$	1 194 \$	115 \$	9,6 %
Propriétés de Choix	103 \$	92 \$	11 \$	12,0 %	409 \$	384 \$	25 \$	6,5 %
Incidence de la consolidation	(57) \$	(36) \$	(21) \$	(58,3) %	(104) \$	(52) \$	(52) \$	(100,0) %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	378 \$	360 \$	18 \$	5,0 %	1 614 \$	1 526 \$	88 \$	5,8 %
Siège social de GWL	(36) \$	9 \$	(45) \$	(500,0) %	(147) \$	(94) \$	(53) \$	(56,4) %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ⁱ⁾ lié aux activités poursuivies	342 \$	369 \$	(27) \$	(7,3) %	1 467 \$	1 432 \$	35 \$	2,4 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ⁱ⁾ lié aux activités poursuivies (en dollars)	2,51 \$	2,59 \$	(0,08) \$	(3,1) %	10,54 \$	9,81 \$	0,73 \$	7,4 %

i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

ii) En 2021, la société a finalisé la vente de ses activités de produits de boulangerie de Weston Foods. La participation de la société dans Weston Foods était présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats de 2022 de la société. L'information est incluse dans le Rapport annuel de 2022 de la société, qui est disponible sur le site Web de la société (www.weston.ca).

La perte nette disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société liée aux activités poursuivies a été de 38 millions de dollars (0,30 \$ par action ordinaire) au quatrième trimestre de 2023, une amélioration de 76 millions de dollars (0,53 \$ par action ordinaire) comparativement à une perte nette disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société liée aux activités poursuivies de 114 millions de dollars (0,83 \$ par action ordinaire) pour la période correspondante de 2022.

Les éléments d'ajustement du quatrième trimestre de 2023 ont eu une incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, sur la perte nette disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société liée aux activités poursuivies, totalisant 103 millions de dollars (0,61 \$ par action ordinaire), en raison principalement de ce qui suit :

- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 280 millions de dollars (1,86 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie en raison de l'augmentation du cours des parts de Propriétés de Choix;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied ») de 43 millions de dollars (0,32 \$ par action ordinaire), en raison d'une hausse du cours des parts d'Allied;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 218 millions de dollars (1,55 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite de l'incidence de la consolidation.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies

s'est établi à 342 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023, en baisse de 27 millions de dollars, ou 7,3 %, comparativement à la période correspondante de 2022. La diminution découle de ce qui suit :

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 45 millions de dollars du siège social de GWL, en raison essentiellement de l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des autres placements et de la hausse de la charge d'impôt sur le résultat qui a découlé de la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw et de certains recouvrements réalisés au cours de périodes d'imposition précédentes;

facteur en partie contrebalancé par :

- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 18 millions de dollars de l'apport des sociétés d'exploitation cotées en bourse.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 2,51 \$ par action ordinaire au quatrième trimestre de 2023, en baisse de 0,08 \$ par action ordinaire, ou 3,1 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. La baisse est attribuable à la performance enregistrée en ce qui a trait au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾ lié aux activités poursuivies, comme il est décrit ci-dessus, ce qui a été en partie contrebalancé par l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation au cours des 12 derniers mois (0,11 \$ par action ordinaire) aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À L'ENTREPRISE (INFORMATIONS CONSOLIDÉES)

La société a réalisé les activités de financement liées au siège social de GWL suivantes :

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités – Actions rachetées et annulées Au quatrième trimestre de 2023, la société a racheté et annulé 1,1 million d'actions (1,7 million d'actions en 2022) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie totale de 165 millions de dollars (270 millions de dollars en 2022). Au 31 décembre 2023, le nombre d'actions émises et en circulation de la société, déduction faite des actions détenues en fiducie, s'élevait à 134,4 millions (140,6 millions d'actions au 31 décembre 2022).

Au cours du quatrième trimestre de 2023, la société a souscrit à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait pas active sur le marché.

Voir la rubrique 3.6, « Capital social », du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel de 2023 de la société pour plus de précisions.

Participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw La société participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation. Au quatrième trimestre de 2023, GWL a tiré un produit de 238 millions de dollars (49 millions de dollars en 2022) de la vente des actions ordinaires de Loblaw.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw et Propriétés de Choix. Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2023, le poste « Incidence de la consolidation » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels et d'autres ajustements de consolidation. La trésorerie et les placements à court terme et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribués aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrits au poste « Siège social de GWL ». Les chiffres comparatifs présentés aux postes « Incidence de la consolidation » et « Siège social de GWL » ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles commerciaux et résidentiels partout au Canada.

Extrait des informations sectorielles

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans les états financiers consolidés annuels audités de 2023 de la société. La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du montant ajusté du BAIIA¹⁾. Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les											
	31 déc. 2023					31 déc. 2022						
	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total
Produits	14 531 \$	355 \$	14 886 \$	(186) \$	–	14 700 \$	14 007 \$	315 \$	14 322 \$	(180) \$	–	14 142 \$
Résultat d'exploitation	941 \$	191 \$	1 132 \$	(45) \$	(11) \$	1 076 \$	869 \$	404 \$	1 273 \$	(16) \$	7 \$	1 264 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	195	636	831	(171)	–	660	172	983	1 155	(238)	(1)	916
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat lié(e) aux activités poursuivies	746 \$	(445) \$	301 \$	126 \$	(11) \$	416 \$	697 \$	(579) \$	118 \$	222 \$	8 \$	348 \$
Résultat d'exploitation	941 \$	191 \$	1 132 \$	(45) \$	(11) \$	1 076 \$	869 \$	404 \$	1 273 \$	(16) \$	7 \$	1 264 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	680	–	680				667	1	668			
Éléments d'ajustement ⁽ⁱ⁾	10	47	57				(45)	(182)	(227)			
Montant ajusté du BAIIA¹⁾	1 631 \$	238 \$	1 869 \$				1 491 \$	223 \$	1 714 \$			

(i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA¹⁾.

(en millions de dollars)	Exercices clos les											
	31 déc. 2023						31 déc. 2022					
	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Total
Produits	59 529 \$	1 335 \$	60 864 \$	(740) \$	– \$	60 124 \$	56 504 \$	1 265 \$	57 769 \$	(721) \$	–	57 048 \$
Résultat d'exploitation	3 696 \$	1 001 \$	4 697 \$	(284) \$	(50) \$	4 363 \$	3 334 \$	1 083 \$	4 417 \$	159 \$	(23) \$	4 553 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	803	204	1 007	(116)	(2)	889 \$	683	339	1 022	(119)	10	913
Bénéfice avant impôt sur le résultat lié aux activités poursuivies	2 893 \$	797 \$	3 690 \$	(168) \$	(48) \$	3 474 \$	2 651 \$	744 \$	3 395 \$	278 \$	(33) \$	3 640 \$
Résultat d'exploitation	3 696 \$	1 001 \$	4 697 \$	(284) \$	(50) \$	4 363 \$	3 334 \$	1 083 \$	4 417 \$	159 \$	(23) \$	4 553 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 906	3	2 909				2 795	3	2 798			
Éléments d'ajustement ⁽ⁱ⁾	37	(64)	(27)				44	(189)	(145)			
Montant ajusté du BAIIA⁽ⁱ⁾	6 639 \$	940 \$	7 579 \$				6 173 \$	897 \$	7 070 \$			

(i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA⁽¹⁾.

Le poste « Incidence de la consolidation » tient compte des éléments suivants :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les					
	31 déc. 2023			31 déc. 2022		
	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination des produits locatifs intragroupe	(190) \$	(20) \$	– \$	(184) \$	(27) \$	– \$
Élimination des contrats de location internes	4	(9)	(29)	4	(15)	(25)
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	–	(7)	–	–	4	–
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	–	(34)	–	–	–	–
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	–	(15)	–	–	(2)	–
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	40	1	–	24	6
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	–	–	(74)	–	–	(73)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	–	–	51	–	–	51
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	–	–	(502)	–	–	(859)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	–	–	382	–	–	662
Total	(186) \$	(45) \$	(171) \$	(180) \$	(16) \$	(238) \$

(en millions de dollars)	Exercices clos les					
	31 déc. 2023			31 déc. 2022		
	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination des produits locatifs intragroupe	(752) \$	(19) \$	– \$	(733) \$	2 \$	– \$
Élimination des contrats de location internes	12	(97)	(120)	12	(97)	(104)
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	–	(7)	–	–	4	–
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	–	(39)	–	–	(4)	–
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	–	(29)	–	–	(13)	–
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	(93)	3	–	286	1
Renversement du profit sur la cession d'immeubles à Propriétés de Choix comptabilisé par Loblaw	–	–	–	–	(19)	–
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	–	–	(296)	–	–	(293)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	–	–	207	–	–	205
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	–	–	321	–	–	170
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	–	–	(231)	–	–	(98)
Total	(740) \$	(284) \$	(116) \$	(721) \$	159 \$	(119) \$

Résultats d'exploitation de Loblaw

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	Trimestres clos les				Exercices clos les			
	31 déc. 2023	31 déc. 2022	Variation (en \$)	Variation (en %)	31 déc. 2023	31 déc. 2022	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	14 531 \$	14 007 \$	524 \$	3,7 %	59 529 \$	56 504 \$	3 025 \$	5,4 %
Résultat d'exploitation	941 \$	869 \$	72 \$	8,3 %	3 696 \$	3 334 \$	362 \$	10,9 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 631 \$	1 491 \$	140 \$	9,4 %	6 639 \$	6 173 \$	466 \$	7,5 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	11,2 %	10,6 %			11,2 %	10,9 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	680 \$	667 \$	13 \$	1,9 %	2 906 \$	2 795 \$	111 \$	4,0 %

Produits Les produits de Loblaw ont augmenté de 524 millions de dollars, ou 3,7 %, au quatrième trimestre de 2023 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 14 531 millions de dollars, en raison d'une hausse du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 14 157 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023, en hausse de 463 millions de dollars, ou 3,4 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. L'augmentation s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est chiffré à 9 774 millions de dollars (9 514 millions de dollars en 2022) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 2,0 % (8,4 % en 2022) au cours du trimestre considéré;
 - l'indice des prix à la consommation (l'« IPC ») calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 4,9 % (11,2 % en 2022), ce qui est supérieur à l'inflation interne du prix des aliments de Loblaw;

- l'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a augmenté et la taille du panier d'épicerie a fléchi.
- Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 4 383 millions de dollars (4 180 millions de dollars en 2022) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 4,6 % (8,7 % en 2022);
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 8,0 % (5,4 % en 2022). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 3,4 % (2,2 % en 2022) et la valeur moyenne des ordonnances s'est accrue de 3,4 % (2,3 % en 2022);
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 1,7 % (11,5 % en 2022).

Les produits tirés du secteur Services financiers se sont accrus de 70 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 487 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023. L'augmentation est attribuable surtout à la hausse du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*, à la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit ainsi qu'à l'augmentation des commissions d'interchange et des autres produits liés aux cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 72 millions de dollars, ou 8,3 %, au quatrième trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 941 millions de dollars.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw a augmenté de 140 millions de dollars, ou 9,4 %, au quatrième trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2022 pour s'établir à 1 631 millions de dollars. L'augmentation découle d'une hausse de 114 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail et d'une augmentation de 26 millions de dollars enregistrée par le secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail a augmenté de 114 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023 en raison d'une hausse de 221 millions de dollars de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation de 107 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est élevée à 31,1 % au quatrième trimestre de 2023, ce qui est comparable à celle de l'exercice complet, qui s'est établie à 31,0 %, et a augmenté de 50 points de base comparativement à celle inscrite à la période correspondante de 2022 (baisse de 30 points de base en 2022). Cette hausse s'explique par les activités promotionnelles à forte intensité qui avaient été menées au cours de l'exercice précédent et par l'intensification des activités de fret externe, partiellement contrebalancées par l'augmentation des pertes.
- Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail se sont établis à 20,3 %, en hausse de 10 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022, du fait de l'incidence, d'un exercice à l'autre, des coûts de main-d'œuvre engagés, y compris les charges liées à la ratification des conventions collectives, ce qui a été compensé en partie par le levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a augmenté de 26 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022 en raison surtout de la hausse des produits dont il est question plus haut et de la diminution des coûts d'exploitation, y compris les avantages associés au renouvellement d'un accord à long terme avec Mastercard, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des radiations contractuelles et des coûts du programme de fidélisation attribuable à la progression du portefeuille de cartes de crédit et par l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Loblaw ont augmenté de 13 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 680 millions de dollars. L'accroissement des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au quatrième trimestre de 2023 découle essentiellement d'une augmentation de l'amortissement des actifs loués et actifs liés aux technologies de l'information (« TI »), d'un amortissement accéléré de 7 millions de dollars attribuable à l'optimisation du réseau, ainsi que d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liées aux conversions de magasins de détail, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence de l'amortissement accéléré comptabilisé à l'exercice précédent en raison de la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles du quatrième trimestre de 2023 tiennent compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark Health Group (« Lifemark ») de 115 millions de dollars (115 millions de dollars en 2022).

Autres questions liées à Loblaw

Optimisation du réseau Au quatrième trimestre de 2023 et pour l'exercice complet, Loblaw a comptabilisé des charges respectives de 25 millions de dollars et de 70 millions de dollars liées à l'optimisation du réseau, ce qui inclut un amortissement accéléré de 7 millions de dollars et de 24 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessus, et d'autres charges. Loblaw a finalisé des plans pour 2024 qui devraient entraîner la conversion de 30 magasins Provigo du Québec en magasins à escompte Maxi. Les charges liées aux conversions de magasins seront inscrites à mesure qu'elles sont engagées et devraient inclure des coûts liés au matériel, des indemnités de départ, des coûts liés aux contrats de location et d'autres coûts, et elles ne seront pas considérées comme étant un élément d'ajustement.

Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	Trimestres clos les		Variation (en \$)	Variation (en %)	Exercices clos les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	31 déc. 2023	31 déc. 2022			31 déc. 2023	31 déc. 2022		
Produits	355 \$	315 \$	40 \$	12,7 %	1 335 \$	1 265 \$	70 \$	5,5 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	636 \$	983 \$	(347) \$	(35,3) %	204 \$	339 \$	(135) \$	(39,8) %
(Perte nette) bénéfice net	(445) \$	(579) \$	134 \$	23,1 %	797 \$	744 \$	53 \$	7,1 %
Fonds provenant des activités d'exploitation ¹⁾	185 \$	174 \$	11 \$	6,3 %	726 \$	698 \$	28 \$	4,0 %

Produits Les produits de Propriétés de Choix se sont établis à 355 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023, en hausse de 40 millions de dollars, ou 12,7 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022, et ils tiennent compte de produits de 26 millions de dollars découlant de la vente d'immeubles résidentiels et de produits de 187 millions de dollars (181 millions de dollars en 2022) provenant de locataires de Loblaw.

Si l'on ne tient pas compte de la vente d'immeubles résidentiels, les produits se sont établis à 329 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023, en hausse de 14 millions de dollars, ou 4,4 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022, en raison essentiellement de ce qui suit :

- les taux de location plus élevés principalement en ce qui concerne le portefeuille d'immeubles de commerces de détail et d'immeubles industriels;
- les recouvrements de capital et de charges d'exploitation plus élevés;
- les acquisitions et les aménagements achevés.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières de Propriétés de Choix se sont établies à 636 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023, comparativement à 983 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. La diminution de 347 millions de dollars découle essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 357 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des parts échangeables attribuable à la hausse du cours des parts de Propriétés de Choix au cours du trimestre;
- facteur en partie contrebalancé par :
- la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des actifs financiers immobiliers;
 - une augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme découlant des taux d'intérêt plus élevés et d'un accroissement du solde moyen de la dette par rapport à la période correspondante de 2022.

Perte nette Propriétés de Choix a comptabilisé une perte nette de 445 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023, en comparaison de 579 millions de dollars à la période correspondante de 2022. Cette variation de 134 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- la diminution des charges d'intérêts nettes et autres charges financières dont il est question ci-dessus;
 - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers de 47 millions de dollars en raison de la hausse du cours des parts d'Allied;
 - une augmentation des produits, comme il est décrit ci-dessus;
- facteurs en partie contrebalancés par :
- la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, y compris ceux détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, de 276 millions de dollars découlant de la perte liée à la juste valeur comptabilisée au quatrième trimestre de 2023, comparativement à un profit lié à la juste valeur pour la période correspondante de 2022.

Fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 185 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023, en hausse de 11 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. La hausse s'explique essentiellement par une augmentation des produits locatifs, par une hausse du revenu de placement attribuable à la distribution spéciale versée par Allied, par les produits découlant de la vente d'immeubles résidentiels ainsi que par une hausse des produits d'intérêts. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par un accroissement des charges d'intérêts et une hausse des charges générales et administratives.

Autres questions liées à Propriété de Choix

Événements postérieurs à la date de clôture Le 8 février 2024, Propriétés de Choix a payé, à la valeur nominale, majorée des intérêts courus et impayés, la totalité des débetures non garanties de premier rang de série D en circulation d'un capital total de 200 millions de dollars arrivées à échéance. Le remboursement des débetures non garanties de premier rang de série D a été financé par le produit tiré du remboursement du billet à ordre d'Allied.

Le 14 février 2024, Propriétés de Choix a annoncé qu'elle hausserait sa distribution annuelle de 1,3 %, la portant ainsi à 0,76 \$ par part. Cette hausse prendra effet pour les porteurs de parts de Propriétés de Choix inscrits le 31 mars 2024.

PERSPECTIVES²⁾

La société prévoit que le montant ajusté du bénéfice net¹⁾ augmentera en 2024, grâce aux résultats affichés par ses secteurs d'exploitation, et prévoit utiliser la trésorerie excédentaire pour racheter des actions.

Loblaw Loblaw fera preuve d'excellence en matière de vente au détail tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance, dans le but d'enregistrer des résultats opérationnels et financiers stables en 2024. Les secteurs d'activité de Loblaw demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins courants des Canadiens.

Pour l'exercice 2024 entier, Loblaw s'attend à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire¹⁾ se situe au haut de la fourchette à un chiffre;
- les investissements dans son réseau de magasins et ses centres de distribution se poursuivent grâce à des investissements d'un montant net de 1,8 milliard de dollars, ce qui reflète des investissements en capital bruts d'environ 2,2 milliards de dollars, déduction faite d'un produit tiré des cessions d'immeubles d'environ 400 millions de dollars;
- le remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Propriétés de Choix Les priorités de Propriétés de Choix consistent à préserver le capital, générer des flux de trésorerie stables et croissants, et accroître la valeur liquidative, le tout dans une perspective à long terme. Son portefeuille de grande qualité est principalement loué à des détaillants de produits de première nécessité ainsi qu'à des fournisseurs de logistique, qui sont moins sensibles à la volatilité économique et qui assurent donc la stabilité de l'ensemble de son portefeuille. Propriétés de Choix continue de bénéficier d'une tendance favorable à la location dans l'ensemble de son portefeuille et est bien positionnée pour finaliser le renouvellement de ses contrats de location de 2024. Propriétés de Choix continue également de faire progresser son programme d'aménagement, en mettant l'accent sur les projets d'aménagement à vocation commerciale à court terme, qui lui permet l'ajout d'actifs immobiliers de haute qualité à son portefeuille à un coût raisonnable et d'accroître la valeur liquidative au fil du temps.

Propriétés de Choix est convaincue qu'elle demeurera toujours bien positionnée pour connaître du succès grâce à son modèle d'affaires, à la stabilité de ses locataires, à son solide bilan et à sa gestion financière disciplinée. En 2024, Propriétés de Choix continuera de se concentrer sur ses activités principales que sont les commerces de détail essentiels et le secteur industriel, sur sa plateforme résidentielle en pleine croissance et sur son important portefeuille de projets d'aménagement, et elle cible :

- des taux d'occupation stables dans l'ensemble du portefeuille, donnant lieu à une croissance, d'un exercice à l'autre, de 2,5 % à 3,0 % du REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie³⁾;
- des FPAE¹⁾ annuels par part après dilution³⁾ de 1,02 \$ à 1,03 \$, soit une croissance de 2,0 % à 3,0 % d'un exercice à l'autre;
- des paramètres de levier financier élevés, visant un ratio du montant ajusté de la dette sur le montant ajusté du BAIIAJV³⁾ légèrement inférieur à 7,5x.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2023 de la société et de sa notice annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Après la clôture du quatrième trimestre de 2023, le Conseil d'administration de la société a déclaré des dividendes trimestriels sur les actions ordinaires, les actions privilégiées, les actions privilégiées de série I, les actions privilégiées de série III, les actions privilégiées de série IV et les actions privilégiées de série V de GWL, qui sont payables comme suit :

Actions ordinaires	0,713 \$ par action payable le 1 ^{er} avril 2024 aux actionnaires inscrits au 15 mars 2024;
Actions privilégiées, série I	0,3625 \$ par action payable le 15 mars 2024 aux actionnaires inscrits au 29 février 2024;
Actions privilégiées, série III	0,3250 \$ par action payable le 1 ^{er} avril 2024 aux actionnaires inscrits au 15 mars 2024;
Actions privilégiées, série IV	0,3250 \$ par action payable le 1 ^{er} avril 2024 aux actionnaires inscrits au 15 mars 2024;
Actions privilégiées, série V	0,296875 \$ par action payable le 1 ^{er} avril 2024 aux actionnaires inscrits au 15 mars 2024.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières trimestrielles, qui ont été préparées par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« normes IFRS de comptabilité » ou « PCGR ») et qui s'appuient sur les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces informations financières ne contiennent pas toutes les informations à fournir aux termes des normes IFRS de comptabilité; par conséquent, elles doivent être lues en parallèle avec le Rapport annuel de 2023 de la société, qui est disponible sous l'onglet « Centre des investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse www.weston.ca.

États consolidés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	31 déc. 2023 (12 semaines)	31 déc. 2022 (12 semaines)	31 déc. 2023 (52 semaines)	31 déc. 2022 (52 semaines)
Produits	14 700 \$	14 142 \$	60 124 \$	57 048 \$
Charges d'exploitation				
Coût des stocks vendus	9 879	9 587	40 513	38 528
Frais de vente et charges générales et administratives	3 745	3 291	15 248	13 967
	13 624	12 878	55 761	52 495
Résultat d'exploitation	1 076	1 264	4 363	4 553
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	660	916	889	913
Bénéfice avant impôt sur le résultat	416	348	3 474	3 640
Impôt sur le résultat	169	213	849	831
Bénéfice net découlant des activités poursuivies	247	135	2 625	2 809
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	–	–	(6)
Bénéfice net	247	135	2 625	2 803
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	(28)	(104)	1 540	1 816
Participations ne donnant pas le contrôle	275	239	1 085	987
Bénéfice net	247 \$	135 \$	2 625 \$	2 803 \$
(Perte nette) bénéfice net par action ordinaire - de base (en dollars)	(0,28) \$	(0,81) \$	10,88 \$	12,29 \$
Activités poursuivies	(0,28) \$	(0,81) \$	10,88 \$	12,33 \$
Activités abandonnées	– \$	– \$	– \$	(0,04) \$
(Perte nette) bénéfice net par action ordinaire - dilué(e) (en dollars)	(0,30) \$	(0,83) \$	10,75 \$	12,16 \$
Activités poursuivies	(0,30) \$	(0,83) \$	10,75 \$	12,20 \$
Activités abandonnées	– \$	– \$	– \$	(0,04) \$

Bilans consolidés

Aux 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2023	2022
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 451 \$	2 313 \$
Placements à court terme	472	503
Créances	1 377	1 273
Créances sur cartes de crédit	4 132	3 954
Stocks	5 829	5 855
Charges payées d'avance et autres actifs	629	675
Actifs détenus en vue de la vente	46	80
Total des actifs courants	14 936	14 653
Immobilisations corporelles	11 857	11 130
Actifs au titre de droits d'utilisation	4 408	4 208
Immeubles de placement	5 366	5 144
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	884	996
Immobilisations incorporelles	6 009	6 527
Goodwill	4 879	4 853
Impôt différé	138	98
Dépôts de garantie	38	36
Autres actifs	1 255	1 313
Total des actifs	49 770 \$	48 958 \$
PASSIFS		
Passifs courants		
Dette bancaire	13 \$	8 \$
Fournisseurs et autres passifs	6 887	6 730
Passif au titre de la fidélisation	123	180
Provisions	121	116
Impôt sur le résultat à payer	307	246
Dépôts à vue de clients	166	125
Dette à court terme	850	700
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	2 355	1 383
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	880	835
Participation des pharmaciens propriétaires	370	434
Total des passifs courants	12 072	10 757
Provisions	96	84
Dette à long terme	12 641	13 401
Obligations locatives	4 563	4 323
Passif lié aux parts de fiducie	3 881	4 112
Impôt différé	1 870	2 007
Autres passifs	1 184	1 094
Total des passifs	36 307	35 778
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	3 325	3 433
Résultats non distribués	5 421	5 075
Surplus d'apport	(2 275)	(1 864)
Cumul des autres éléments du résultat global	204	197
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	6 675	6 841
Participations ne donnant pas le contrôle	6 788	6 339
Total des capitaux propres	13 463	13 180
Total des passifs et des capitaux propres	49 770 \$	48 958 \$

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2023 (12 semaines)	31 déc. 2022 ⁱ⁾ (12 semaines)	31 déc. 2023 (52 semaines)	31 déc. 2022 ⁱ⁾ (52 semaines)
Pour les périodes closes aux dates indiquées				
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	247 \$	135 \$	2 625 \$	2 803 \$
Ajouter (déduire) :				
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	660	916	889	913
Impôt sur le résultat	169	213	849	831
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	602	577	2 532	2 407
Perte sur la vente d'activités abandonnées, après impôt sur le résultat	–	–	–	6
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	23	22	24	30
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement et des actifs détenus en vue de la vente	43	(232)	(26)	(734)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	(27)	20	64	248
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	25	4	50	1
Variation des provisions	5	(35)	17	(9)
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut	(211)	(279)	(228)	(512)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	61	84	(75)	(577)
Impôt sur le résultat payé	(152)	(156)	(1 028)	(592)
Intérêts perçus	16	12	73	66
Autres	52	(15)	85	31
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 513	1 266	5 851	4 912
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(619)	(681)	(1 935)	(1 446)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(91)	(111)	(407)	(419)
Acquisition de Lifemark, déduction faite de la trésorerie acquise	–	–	–	(813)
Produit de la cession d'actifs	193	69	409	239
Paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	3	2	13	12
Cession (acquisition) de placements à court terme	205	(37)	31	376
Remboursements (avances) sur les prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	187	22	229	(134)
Diminution (augmentation) des dépôts de garantie	1	250	(2)	41
(Acquisition) cession de titres à long terme	(31)	(70)	45	(180)
Autres	12	3	(49)	(256)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(140)	(553)	(1 666)	(2 580)
Activités de financement				
(Diminution) augmentation de la dette bancaire	(9)	(8)	5	(44)
Augmentation de la dette à court terme	200	100	150	250
Augmentation des dépôts à vue de clients	19	16	41	50
Dette à long terme - Émise	163	380	1 939	2 609
- Remboursée	(184)	(258)	(1 714)	(1 817)
Intérêts payés	(212)	(195)	(918)	(818)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives - intérêts	(49)	(44)	(207)	(185)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives - principal	(111)	(97)	(654)	(576)
Capital social - Émis	–	13	7	36
- Racheté et détenu en fiducie	–	–	(7)	(14)
- Racheté et annulé	(165)	(276)	(1 001)	(994)
Capital social ordinaire de Loblaw - Émis	22	16	61	88
- Racheté et détenu en fiducie	–	(75)	(72)	(138)
- Racheté et annulé	(256)	(79)	(882)	(700)
Dividendes - aux porteurs d'actions ordinaires	(8)	(8)	(381)	(367)
- aux porteurs d'actions privilégiées	(3)	(3)	(44)	(44)
- aux participations ne donnant pas le contrôle	(69)	(64)	(272)	(256)
Produit des passifs financiers	18	–	47	8
Autres	(48)	(9)	(147)	(94)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(692)	(591)	(4 049)	(3 006)
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	3	3	2	3
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	684	125	138	(671)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 767	2 188	2 313	2 984
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	2 451 \$	2 313 \$	2 451 \$	2 313 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	31 déc. 2023 (12 semaines)	31 déc. 2022 (12 semaines)	31 déc. 2023 (52 semaines)	31 déc. 2022 (52 semaines)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	(28) \$	(104) \$	1 540 \$	1 816 \$
Moins : Activités abandonnées	–	–	–	(6)
(Perte nette) bénéfice net lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires de la société	(28) \$	(104) \$	1 540 \$	1 822 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)	(44)	(44)
(Perte nette) bénéfice net lié(e) aux activités poursuivies disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	(38) \$	(114) \$	1 496 \$	1 778 \$
Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(3)	(3)	(12)	(11)
(Perte nette) bénéfice net lié(e) aux activités poursuivies disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	(41) \$	(117) \$	1 484 \$	1 767 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	134,8	141,3	137,5	144,2
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres ¹⁾ (en millions)	–	–	0,5	0,6
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	134,8	141,3	138,0	144,8
(Perte nette) bénéfice net de base par action ordinaire – de base (en dollars)				
Activités poursuivies	(0,28) \$	(0,81) \$	10,88 \$	12,33 \$
Activités abandonnées	– \$	– \$	– \$	(0,04) \$
(Perte nette) bénéfice net par action ordinaire – dilué(e) (en dollars)				
Activités poursuivies	(0,30) \$	(0,83) \$	10,75 \$	12,20 \$
Activités abandonnées	– \$	– \$	– \$	(0,04) \$

- i) Au quatrième trimestre de 2023 et pour l'exercice, un nombre négligeable (nombre négligeable en 2022) d'instruments potentiellement dilutifs, respectivement, ont été exclus du calcul du bénéfice net (de la perte nette) dilué(e) par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

RAPPORT DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2023

Les états financiers consolidés annuels audités et le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont disponibles sous l'onglet « Centre des investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse www.weston.ca, et ont été déposés sur SEDAR+ et sont disponibles à l'adresse www.sedarplus.ca.

RAPPORT SUR LA LOI SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

Conformément à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (connue sous le nom de Loi sur l'esclavage moderne du Canada), la société et certaines de ses filiales, dont Loblaw, ont déposé publiquement leur premier Rapport sur la Loi sur l'esclavage moderne conjoint pour l'exercice 2023. Le Rapport sur la Loi sur l'esclavage moderne peut être consulté en ligne sur le site Web de la société à l'adresse www.weston.ca, ou sous son profil SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Tous les actionnaires peuvent demander qu'un exemplaire papier du rapport leur soit envoyé, sans frais, en soumettant une demande par courriel à investor@weston.ca.

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les actionnaires, les analystes en valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à Roy MacDonald, vice-président du groupe, Relations avec les investisseurs, au siège social national de la société ou par courriel à l'adresse investor@weston.ca.

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire de SEDAR+. Le présent communiqué de presse comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la Bourse de Toronto (la « TSX »), et les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw ou Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter les documents que les sociétés déposent respectivement à l'occasion sur SEDAR+. Ces documents sont également disponibles sur le site Web respectif des sociétés, à l'adresse www.loblaw.ca et à l'adresse www.choicereit.ca.

This report is available in English.

Notes de fin de document

- 1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » figurant en Annexe 1 du présent communiqué de presse, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 2) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport annuel de 2023 de la société pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse devrait être lu en parallèle avec les documents que GWL dépose, à l'occasion, auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à www.weston.ca et à www.sedarplus.ca.
 - 3) Pour un complément d'information sur les mesures de Propriétés de Choix, voir le Rapport annuel de 2023 déposé par Propriétés de Choix, qui est disponible à www.sedarplus.ca ou à www.choicereit.ca.
-

ANNEXE 1 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a recours à des mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers étant donné qu'elle estime que ces mesures et ratios fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières.

De plus, certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de Loblaw et de Propriétés de Choix sont incluses dans le présent document. Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter aux documents déposés par Loblaw et Propriétés de Choix qui sont disponibles à www.sedarplus.ca ou à www.loblaw.ca ou www.choicereit.ca, respectivement.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les									
	31 déc. 2023					31 déc. 2022				
	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés
Perte nette attribuable aux actionnaires de la société liée aux activités poursuivies					(28) \$					(104) \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					275					239
Impôt sur le résultat					169					213
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					660					916
Résultat d'exploitation	941 \$	191 \$	(45) \$	(11) \$	1 076 \$	869 \$	404 \$	(16) \$	7 \$	1 264 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	115 \$	– \$	– \$	– \$	115 \$	115 \$	– \$	– \$	– \$	115 \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	74	(40)	–	34	–	(202)	(24)	–	(226)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	14	–	–	–	14	11	–	–	–	11
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	9	–	–	–	9	(6)	–	–	–	(6)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	–	(27)	–	–	(27)	–	20	–	–	20
Recouvrements relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	(13)	–	–	–	(13)	–	–	–	–	–
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	–	–	(1)	–	(1)	(50)	–	–	–	(50)
Éléments d'ajustement	125 \$	47 \$	(41) \$	– \$	131 \$	70 \$	(182) \$	(24) \$	– \$	(136) \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 066 \$	238 \$	(86) \$	(11) \$	1 207 \$	939 \$	222 \$	(40) \$	7 \$	1 128 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite de l'incidence de l'ajustement dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	565	–	(78)	–	487	552	1	(92)	1	462
Montant ajusté du BAIIA	1 631 \$	238 \$	(164) \$	(11) \$	1 694 \$	1 491 \$	223 \$	(132) \$	8 \$	1 590 \$

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

(en millions de dollars)	Exercices clos les									
	31 déc. 2023					31 déc. 2022				
	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies					1 540 \$					1 822 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					1 085					987
Impôt sur le résultat					849					831
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					889					913
Résultat d'exploitation	3 696 \$	1 001 \$	(284) \$	(50) \$	4 363 \$	3 334 \$	1 083 \$	159 \$	(23) \$	4 553 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et Lifemark	499 \$	– \$	– \$	– \$	499 \$	497 \$	– \$	– \$	– \$	497 \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	(128)	93	–	(35)	–	(442)	(286)	–	(728)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	16	–	–	–	16	(5)	–	–	–	(5)
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	9	–	–	–	9	(6)	–	–	–	(6)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	–	64	–	–	64	–	248	–	–	248
Charges relatives aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	24	–	–	–	24	111	–	–	–	111
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(12)	–	(8)	–	(20)	(57)	–	–	–	(57)
Coûts de transaction et autres charges connexes	–	–	–	–	–	16	5	–	–	21
Charges de restructuration et autres (recouvrements) charges connexes	–	–	–	–	–	(15)	–	19	–	4
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	–	–	–	–	–	–	–	–	3	3
Éléments d'ajustement	536 \$	(64) \$	85 \$	– \$	557 \$	541 \$	(189) \$	(267) \$	3 \$	88 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	4 232 \$	937 \$	(199) \$	(50) \$	4 920 \$	3 875 \$	894 \$	(108) \$	(20) \$	4 641 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	2 407	3	(380)	3	2 033	2 298	3	(395)	4	1 910
Montant ajusté du BAIIA	6 639 \$	940 \$	(579) \$	(47) \$	6 953 \$	6 173 \$	897 \$	(503) \$	(16) \$	6 551 \$

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté du BAIIA de 2023 et de 2022 :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

L'acquisition de Lifemark en 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement La société évalue les immeubles de placement à la juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Ajustement de la juste valeur des dérivés Loblaw est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, Loblaw a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité liée aux prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que Loblaw utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par Loblaw; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités La société évalue les immeubles non exploités, qui sont des immeubles de placement et des actifs détenus en vue de la vente qui ont été transférés depuis les immeubles de placement, à leur juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles non exploités sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. L'établissement de la juste valeur au moyen de l'approche par le résultat tient compte d'hypothèses concernant les taux de location du marché pour des immeubles de taille et de condition similaires situés dans la même région géographique, du montant des coûts d'exploitation recouvrables aux termes des contrats conclus avec les locataires, du montant des coûts d'exploitation non recouvrables, des périodes d'inoccupation, des incitatifs à la prise à bail et des taux de capitalisation finaux. Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers Propriétés de Choix a reçu des parts de catégorie B d'Allied à titre de contrepartie de la cession de six actifs de bureaux par Propriétés de Choix à Allied (la « vente d'actifs de bureau ») réalisée le 31 mars 2022. Propriétés de Choix a comptabilisé ces parts comme un placement dans des titres immobiliers. Le placement dans des titres immobiliers est exposé aux fluctuations du cours de marché des parts de fiducie d'Allied. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie d'Allied entraîne la comptabilisation d'un produit (d'une charge) dans le résultat d'exploitation.

Charges relatives (recouvrements relatifs) aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque le Choix du Président Au cours du deuxième trimestre de 2023, le gouvernement fédéral a promulgué certaines lois sur les taxes à la consommation qui s'appliquent à la Banque PC, une filiale de Loblaw, de manière rétroactive. Une charge de 37 millions de dollars, qui comprend les intérêts, a été comptabilisée à cet égard. Au quatrième trimestre de 2023, Loblaw a réduit de 13 millions de dollars des charges qui avaient été comptabilisées précédemment. La déduction était attribuable aux nouvelles directives formulées par l'Agence du Revenu du Canada.

Au deuxième trimestre de 2022, Loblaw a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, qui comprend les intérêts. En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada a rendu sa décision et a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. En septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Après le 30 décembre 2023, l'audience pour cet appel a été fixée au 6 mars 2024 par la Cour d'appel fédérale.

Profit sur la vente d'immeubles non exploités Au quatrième trimestre de 2023, Loblaw n'a comptabilisé aucun profit ni aucune perte sur la vente d'immeubles non exploités (profit de 50 millions de dollars en 2022). En 2023, Loblaw a comptabilisé un profit de 12 millions de dollars sur la vente d'immeubles non exploités (57 millions de dollars en 2022).

Au quatrième trimestre de 2023 et pour l'exercice, Propriétés de Choix a cédé des immeubles et a engagé une perte, qu'elle a comptabilisée comme un ajustement de la juste valeur des immeubles de placement. À la consolidation, la société a comptabilisé ces immeubles au coût, diminué du cumul de l'amortissement, comme des immobilisations corporelles. Ainsi, au quatrième trimestre de 2023 et pour l'exercice, à la consolidation, un profit additionnel de 1 million de dollars et de 8 millions de dollars, respectivement, a été pris en compte dans le résultat d'exploitation.

Coûts de transaction et autres charges connexes Dans le cadre de l'acquisition de Lifemark en 2022, Loblaw a comptabilisé des coûts d'acquisition de 16 millions de dollars dans le résultat d'exploitation.

Au premier trimestre de 2022, Propriétés de Choix a comptabilisé des honoraires de services-conseils, des honoraires juridiques, des frais de personnel et d'autres coûts liés à la vente d'actifs de bureaux, pour un total de 5 millions de dollars.

Charges de restructuration et autres (recouvrements) charges connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but d'assurer le maintien d'une structure d'exploitation à faibles coûts. Seules les activités de restructuration liées à ces initiatives annoncées publiquement sont considérées comme étant des éléments d'ajustement.

Au premier trimestre de 2022, Loblaw a comptabilisé des charges de restructuration et autres recouvrements connexes d'environ 15 millions de dollars essentiellement liés à la fermeture annoncée précédemment de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa. Loblaw a cédé un des centres de distribution pour un produit de 26 millions de dollars et a comptabilisé un profit de 19 millions de dollars, qui a été en partie contrebalancé par des charges de restructuration et autres charges connexes de 4 millions de dollars. Loblaw a investi dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec, et les volumes ont été transférés.

Les charges de restructuration et autres recouvrements connexes de Loblaw pour le premier trimestre de 2022 tiennent compte d'un profit de 19 millions de dollars lié à la cession d'un immeuble à Propriétés de Choix. Lors de la consolidation, le recouvrement de 19 millions de dollars comptabilisé par Loblaw a fait l'objet d'une reprise puisqu'il s'agissait d'une transaction intragroupe.

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES

La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires lié aux activités poursuivies et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies avec (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et (la perte nette) le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié(e) aux activités poursuivies pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	(28) \$	(104) \$	1 540 \$	1 816 \$
Moins : Perte nette liée aux activités abandonnées	–	–	–	(6)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies	(28) \$	(104) \$	1 540 \$	1 822 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)	(44)	(44)
(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié(e) aux activités poursuivies	(38) \$	(114) \$	1 496 \$	1 778 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(3)	(3)	(12)	(11)
(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires lié(e) aux activités poursuivies aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	(41) \$	(117) \$	1 484 \$	1 767 \$
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies	(28) \$	(104) \$	1 540 \$	1 822 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	380	483	(29)	(346)
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	352 \$	379 \$	1 511 \$	1 476 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)	(44)	(44)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	342 \$	369 \$	1 467 \$	1 432 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(3)	(3)	(12)	(11)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies	339 \$	366 \$	1 455 \$	1 421 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	134,8	141,3	138,0	144,8

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies avec (la perte nette) le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié(e) aux activités poursuivies et (la perte nette) le bénéfice net dilué(e) par action ordinaire lié(e) aux activités poursuivies établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres clos les											
	31 déc. 2023					31 déc. 2022						
	(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société					(Perte nette) bénéfice net dilué(e) par action ordinaire (en dollars)						
	Loblaw ⁱ⁾	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Chiffres consolidés	Loblaw ⁱ⁾	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Chiffres consolidés
Activités poursuivies	285 \$	(445) \$	142 \$	(20) \$	(38) \$	(0,30) \$	279 \$	(579) \$	180 \$	6 \$	(114) \$	(0,83) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱⁱ⁾ :												
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	45 \$	– \$	– \$	– \$	45 \$	0,33 \$	41 \$	– \$	– \$	– \$	41 \$	0,29 \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	73	(80)	–	(7)	(0,05)	–	(208)	(17)	–	(225)	(1,60)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	5	–	–	–	5	0,04	5	–	–	–	5	0,03
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	3	–	–	–	3	0,02	(2)	–	–	–	(2)	(0,01)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	–	(27)	2	–	(25)	(0,19)	–	20	(2)	–	18	0,13
Recouvrements relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	(6)	–	–	–	(6)	(0,04)	–	–	–	–	–	–
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	–	–	(1)	–	(1)	(0,01)	(19)	–	–	–	(19)	(0,13)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ⁱⁱⁱ⁾	–	–	382	–	382	2,83	–	–	662	–	662	4,69
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	–	502	(502)	–	–	–	–	859	(859)	–	–	–
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw ^{iv)}	–	–	–	(16)	(16)	(0,12)	–	–	–	3	3	0,02
Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies	47 \$	548 \$	(199) \$	(16) \$	380 \$	2,81 \$	25 \$	671 \$	(216) \$	3 \$	483 \$	3,42 \$
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	332 \$	103 \$	(57) \$	(36) \$	342 \$	2,51 \$	304 \$	92 \$	(36) \$	9 \$	369 \$	2,59 \$

- i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.
- ii) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.
- iii) Les parts de fiducie détenues par des porteurs de parts autres que la société sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur à chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période, par le biais des charges d'intérêts nettes et des autres charges financières.
- iv) La société a comptabilisé un recouvrement d'impôt différé à l'égard des différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw qui sont censées s'inverser dans un avenir prévisible compte tenu de la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

		Exercices clos les											
		31 déc. 2023					31 déc. 2022						
		Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société					Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société					Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)
(en millions de dollars, sauf indication contraire)		Loblaw ⁱ⁾	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Chiffres consolidés	Loblaw ⁱ⁾	Propriétés de Choix	Incidence de la consolidation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Chiffres consolidés
Activités poursuivies		1 102 \$	797 \$	(248) \$	(155) \$	1 496 \$	10,75 \$	1 007 \$	744 \$	127 \$	(100) \$	1 778 \$	12,20 \$
Ajouter (déduire)													
l'incidence des éléments suivants ⁱⁱ⁾ :													
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark		194 \$	– \$	– \$	– \$	194 \$	1,41 \$	191 \$	– \$	– \$	– \$	191 \$	1,32 \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement		–	(131)	65	–	(66)	(0,48)	–	(443)	(202)	–	(645)	(4,45)
Ajustement de la juste valeur des dérivés		6	–	–	–	6	0,04	(2)	–	–	–	(2)	(0,01)
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités		3	–	–	–	3	0,02	(2)	–	–	–	(2)	(0,01)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers		–	64	(5)	–	59	0,42	–	248	(20)	–	228	1,57
Charges relatives aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC		9	–	–	–	9	0,07	45	–	–	–	45	0,31
Profit sur la vente d'immeubles non exploités		(5)	–	(6)	–	(11)	(0,08)	(22)	–	–	–	(22)	(0,15)
Coûts de transaction et autres charges connexes		–	–	–	–	–	–	7	5	–	–	12	0,08
Charges de restructuration et autres charges connexes		–	–	–	–	–	–	(7)	–	17	–	10	0,07
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ⁱⁱⁱ⁾		–	–	(231)	–	(231)	(1,67)	–	–	(98)	–	(98)	(0,68)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix		–	(321)	321	–	–	–	–	(170)	170	–	–	–
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw ^{iv)}		–	–	–	8	8	0,06	–	–	–	4	4	0,03
Réévaluation de soldes d'impôt différé ^{v)}		–	–	–	–	–	–	–	–	(46)	–	(46)	(0,32)
Recouvrement lié à Glenhuron ^{vi)}		–	–	–	–	–	–	(23)	–	–	–	(23)	(0,16)
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société		–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	2	0,01
Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies		207 \$	(388) \$	144 \$	8 \$	(29) \$	(0,21) \$	187 \$	(360) \$	(179) \$	6 \$	(346) \$	(2,39) \$
Montant ajusté au titre des activités poursuivies		1 309 \$	409 \$	(104) \$	(147) \$	1 467 \$	10,54 \$	1 194 \$	384 \$	(52) \$	(94) \$	1 432 \$	9,81 \$

- i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.
- ii) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.
- iii) Les parts de fiducie détenues par des porteurs de parts autres que la société sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur à chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période, par le biais des charges d'intérêts nettes et des autres charges financières.
- iv) La société a comptabilisé une charge d'impôt différé à l'égard des différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw qui sont censées s'inverser dans un avenir prévisible compte tenu de la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.
- v) Au deuxième trimestre de 2022, la société a réévalué certains soldes d'impôt différé à la suite de la vente d'actifs de bureaux.
- vi) En 2021, la Cour suprême du Canada a statué en faveur de la société dans l'affaire Glenhuron Bank Limited. En raison des avis de nouvelle cotisation reçus en lien avec cette affaire au premier trimestre de 2022, Loblaw a réduit 35 millions de dollars des charges comptabilisées précédemment, dont une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts et une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat. De plus, un montant supplémentaire de 9 millions de dollars avant impôt a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES DU SIÈGE SOCIAL DE GWL Les flux de trésorerie disponibles du siège social de GWL sont tirés des dividendes reçus de Loblaw, des distributions reçues de Propriétés de Choix et du produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, déduction faite des charges du siège social, des intérêts et de l'impôt sur le résultat payé.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Dividendes de Loblaw	73 \$	69 \$	290 \$	272 \$
Distributions de Propriétés de Choix	84	82	334	330
Entrées nettes liées aux entreprises en exploitation du siège social de GWL	157 \$	151 \$	624 \$	602 \$
Produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw	238	49	847	558
Siège social de GWL, financement et autres coûts ⁱ⁾	27	2	(77)	(114)
Impôt sur le résultat payé	(9)	(1)	(111)	(153)
Flux de trésorerie disponibles du siège social de GWL	413 \$	201 \$	1 283 \$	893 \$

i) Le siège social de GWL comprend toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives. Comprend également les dividendes versés sur les actions privilégiées.

FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de sa performance.

Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément à la directive sur les fonds provenant des activités d'exploitation et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des normes IFRS de comptabilité publiées par l'Association des biens immobiliers du Canada en janvier 2022.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022
(Perte nette) bénéfice net	(445) \$	(579) \$	797 \$	744 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations incorporelles	–	–	1	1
Coûts de transaction et autres charges connexes	–	–	–	5
Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	1	2	(1)	1
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	503	859	(321)	(170)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	74	(193)	(114)	(113)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(1)	(14)	(17)	(329)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	(27)	21	64	248
Intérêts inscrits à l'actif au titre des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	3	3	12	9
Distributions sur les parts échangeables	74	73	296	293
Charges internes au titre de la location	3	2	9	9
Fonds provenant des activités d'exploitation	185 \$	174 \$	726 \$	698 \$